

M. AMEDEE E. FORGET

Le nouveau Lieutenant-Gouverneur des Territoires du Nord-Ouest

NOMME HIER A OTTAWA

L'hon. M. David Laird

Le remplace comme Commissaire des Affaires Indiennes

M. Amédée E. Forget, avocat et commissaire des affaires indiennes dans la Manitoba et le Nord-Ouest, a été nommé hier, lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, en remplacement de feu l'hon. M. C. Cameron.

Quant à l'hon. David Laird, il est né en 1833, à New-Glasgow, Nouvelle-Ecosse. Il est le fils de feu l'hon. Alex. Laird, qui vint au Canada, en 1819, après avoir été membre du conseil exécutif de la colonie d'Ecosse.

M. Laird a été assermenté comme ministre de l'Intérieur et des affaires indiennes le 7 novembre 1873. En 1874 il fut nommé commissaire pour aller traiter avec certaines tribus sauvages du Nord-Ouest, en vue de l'extinction des titres que ces tribus avaient sur certaines terres.

M. Laird a été assermenté comme ministre de l'Intérieur et des affaires indiennes le 7 novembre 1873. En 1874 il fut nommé commissaire pour aller traiter avec certaines tribus sauvages du Nord-Ouest, en vue de l'extinction des titres que ces tribus avaient sur certaines terres.

M. Laird connait à fond la situation des sauvages, et il était difficile de faire un homme plus compétent pour remplacer M. Forget au poste de commissaire indien.

Les rues Saint-Laurent et Craig, il n'y a pas moins d'un demi-pied de fumier mélangé de purin. De ce mélange infeste se dégage des gaz nauséabonds qui font détourner la tête ou se boucher le nez aux nombreux piétons qui sont obligés de passer à cet endroit.

Toutes les stations de voitures sont à peu près dans le même état, et le public alarmé se demande ce qui va résulter de cet état de choses.

Le Dr Laberge a, qui nous parlons ce matin, croit que toutes les stations de voitures devraient être lavées en asphalté et arrosées régulièrement ou d'une solution de sulfate de fer ou d'un peu d'eau de chaux.

Mais cela ne peut se faire immédiatement. En attendant, il nous semble que la ville devrait faire quelque chose pour nettoyer un peu les écuries d'Augias.

EN CORRECTIONNELLE Les conséquences d'avoir trop bu Un nommé Thomas Flynn a été sévèrement condamné par le recorder de Montigny pour quatre délits commis simultanément.

Flynn avait commencé par s'enivrer puis il s'était livré à des voies de fait sur un commis du nom de Costello, en essayant de lui lancer un verre à la figure. Costello appela un constable qui voulut arrêter Flynn, mais celui-ci lui donna des coups et lui déchira son uniforme.

La Situation Commerciale du Canada

ELLE N'A JAMAIS ETE AUSSI EXCELLENTE QUE CETTE ANNEE

Table with 4 columns: Province, 1896, 1897, 1898. Rows include Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, etc.

La revue de Bradstreet publiée le tableau suivant indiquant le nombre de faillites au Canada et à Terre-Neuve durant les neuf premiers mois des années 1896-1897 et 1898 et mettant en regard l'actif et le passif pour chacune des provinces.

En étudiant les rapports des dix dernières années, l'on constate que les faillites et leur passif n'ont jamais été aussi peu considérables au Canada que durant les premiers neuf mois de cette année.

C'est la confirmation la plus récente des rapports excellents reçus de toutes les parties du Canada, sur la situation commerciale durant la présente année.

LES MARINS ANGLAIS

Le "Pallas" est attendu ce soir à Montréal

Le vice-amiral, Sir John Fisher, lundi, a donné un lunch, à bord du "Talbot". Parmi les personnes présentes se trouvaient Sir Mackenzie Bowell, le maire Préfontaine, l'hon. George Drummond, et radame Drummond, le capitaine Gamble, l'hon. George W. Stephens et mademoiselle Stephens, le capitaine Bourassa, maître-suppléant du havre, l'ex-naire Wilson-Smith, M. Robert Eagan, maître du département des commissaires du havre.

Le "Pallas" est attendu dans le port ce soir. C'est un croiseur de 3e classe, à double hélice, d'une puissance de 7,610 chevaux, avec une vitesse moyenne de 19 nœuds à l'heure. Il a un équipage de 217 hommes et officiers. Le "Pallas" a été lancé aux chantiers de Portsmouth en 1890. Sa longueur est de 205 pieds, avec un tirant d'eau de 15 pieds. Il est commandé par le capitaine R. P. Humbage.

NOUVELLES MARITIMES

Le Lake Huron, de la ligne Beaver, capitaine Evans, a quitté le port, ce matin.

PROFONDEUR DE L'EAU La profondeur de l'eau, hier après-midi, était comme suit: Montréal, 27.10; Sorel, 27.6; Cap à la Roche, 27.8; au basse; 22.8 à marée haute. Barre Ste-Croix, 25.6, marée haute, 37.3.

LE MILWAUKEE Londres, 4.—La bouffe du vapeur Milwaukee, qui s'est brouillé en deux sur les récifs de Port Eroll, a été touché à Tena. L'arbre partiel sera amené au néan endroit. On fera subir les réparations nécessaires au navire.

EPAVE DAERREUSE Le capitaine Crosby, du navire Storm King, d'Anvers, fait rapport que le vapeur américain, qui a été abandonné en mer dans la latitude 49.12 nord, longitude 23.67 ouest, est un obstacle dangereux à la navigation. Son pont est à fleur d'eau et deux de ses mats sont encore debout.

MARINS REPATRIÉS. Lors de son départ pour Liverpool, cette semaine, le Paristan transporteur en Angleterre 120 marins anglais et 9 officiers. Ces derniers sont en route pour Montréal. Ils formaient partie de la station navale d'Esquimaut. Ils sont remplacés par 130 hommes récemment arrivés à bord du Siberian.

LANCLEMENT DU HAVANA. Le navire, le nouveau vapeur de la ligne Ward, dont nous avons déjà donné la description, a été lancé avec succès à Philadelphie, hier.

UN NAVIRE MASQUE A L'APPEL. St-Jean, Terre-Neuve, 5.—L'on craint que le vapeur Leopard, faisant le service des mailles au Labrador, ait été perdu pendant une forte tempête, au large de la côte nord-est, la semaine dernière. Il y avait à bord un équipage de 18 hommes et 12 passagers. Le navire a quitté Kings Cove mardi matin, et n'avait encore été signalé à Battle Harbor, à minuit, vendredi, quoique le trajet se fait généralement en 24 heures.

RETOUR DU CONSUL D'ITALIE M. le Com. Solimberg, consul-général d'Italie, est revenu de son voyage en Europe et a repris ses fonctions le 1er octobre.

MALLES DU JAPON Les malles pour le Japon seront closes, et partiront aujourd'hui.

LES COURS PUBLICS

Intéressante conférence de M. Philippe Demers

M. Philippe Demers, avocat, a donné hier soir, sa première conférence sur l'histoire universelle. Beaucoup de monde s'était rendu dans la salle des conférences de Monument National pour entendre le distingué professeur. M. J. X. Péraud, doyen des professeurs, a prononcé un discours. Il a expliqué en quelques mots qu'il s'agissait des conditions du prochain concours.

Immédiatement après, M. Demers commença sa conférence. Voici les principales questions qui ont été traitées:

1. Définition de l'histoire. Cicéron définit l'histoire, le flambeau de la vérité. 2. Division de l'histoire universelle, générale et particulière. L'histoire universelle quant à son étendue se subdivise en histoire ancienne, de moyen âge et moderne. 3. La création.—Le conférencier énonce ici les différents systèmes par lesquels les philosophes ont tenté d'expliquer le commencement du monde. Il dit en quelques mots ce qu'il consiste le panthéisme et le darwinisme. Il démontre que l'explication de la Bible est la seule qui puisse satisfaire l'esprit. Les jours dont parle la Genèse, d'après St-Augustin et les théologiens modernes, sont des époques. La géologie démontre d'ailleurs que la formation de la terre ne s'est pas accomplie en un instant. La physique nous a démontré que Moïse pourrait avoir raison en racontant que la lumière a été créée trois jours avant le soleil. La lumière est indépendante du soleil, puisque l'électricité, le gaz nous en fournissent. Une autre preuve que les jours dont parle la Bible, ne sont pas des jours comme les nôtres, c'est que le soleil, la lune et les étoiles, n'ont été créés que le quatrième jour, afin de mesurer le jour et la nuit.

4. Création de l'homme.—Le professeur croit devoir changer son enseignement quant à la date de la création de l'homme. L'an dernier et les années précédentes, il avait assigné, comme date, l'an 5653 avant J.-C. De nouvelles études l'ont convaincu qu'il faut compter environ 7,000 ans. Il est impossible d'assigner à la création de l'homme aucune date certaine. Le cardinal Manning a déclaré qu'il n'y avait pas de chronologie certaine dans la bible. Cette doctrine paraît nouvelle, mais il a toujours été admis, que la bible n'était pas un livre scientifique. L'incertitude où nous nous trouvons à ce sujet provient des variantes qui existent entre les différentes versions de la Bible relativement à l'âge des patriarches qui ont vécu avant et après le déluge jusqu'à Abraham.

Les dates assignées à la création par les indiens et les autres peuples orientaux, sont aujourd'hui considérées comme purement fantaisistes. Elles sont le produit évident de l'imagination, de ces peuples qui font remonter des millions d'années, les deux d'abord, les demi-dieux ensuite et enfin les hommes. Ce qui démontre que la création de l'homme est récente, c'est l'invention récente des arts, des sciences et la culture également récente des lettres.

HERODES, le père de l'histoire profane, écrivait 5 siècles avant Jésus-Christ. Moïse, écrivait 15 siècles avant Jésus-Christ et il est le premier historien connu. Fait digne de remarque, c'est lui qui a assigné au monde, la date la plus rapprochée. Sam Tésian, grand historien de la Chine, fait remonter l'histoire de ce pays à l'an 841 avant Jésus-Christ. L'histoire payenne est toute particulière pour les Grecs comme pour les Romains, les droits de l'humanité sont confondus à leurs territoires; "Homo homini ignoto lupus" Dans la bible au contraire, les hommes ayant tous une origine commune, sont frères, et les juifs attendent un Rédempteur qui sera la joie de toutes les nations.

QUESTION DE RESPONSABILITE

Le projet de loi du club libéral des entrepreneurs

Donne lieu à une intéressante discussion à l'assemblée d'hier

Le club libéral des entrepreneurs a tenu une intéressante assemblée hier soir, salle No 50 rue St-Jacques. M. Sauvageau était au fauteuil. Bien qu'il n'y eut pas à l'ordre du jour de grandes questions à débattre le club a cependant adopté des résolutions importantes au point de vue de la rigueur interne et du bon fonctionnement de l'association. Après lecture des minutes M. Jos. Béland explique que le comité d'élection, vu l'absence de M. Jos. Lamarche, président, a décidé de faire rapport du choix des candidats à l'élection annuelle à la prochaine assemblée 31 club qui aura lieu le 18 octobre. Le comité se réunira quelques minutes avant l'assemblée générale et comme le choix des candidats est déjà presque fait il sera facile de mettre la dernière main au rapport. L'assemblée accepte favorablement cet exposé et pousse M. Béland à demander au président si l'avocat du club a rédigé en due forme le projet de loi que les entrepreneurs libéraux se proposent de présenter à la législature concernant les responsabilités des patrons et des propriétaires. Sur réponse négative M. Béland prie le président et le secrétaire de demander acte de diligence de la part de l'avocat, afin que le club soit en mesure de faire approuver ses vues par les associations sœurs et puisse bien diriger le projet, avant de le porter devant la Chambre.

Cette suggestion donne occasion au secrétaire de l'association après de ces membres du club faisant partie de la Chambre de Commerce s'il est vrai que cette dernière se serait occupée de ce projet de loi du club libéral des entrepreneurs pour s'attribuer ensuite le mérite d'une mesure aussi importante. M. Contant, membre de la Chambre de Commerce répond qu'il n'en est rien et qu'il a contraire la Chambre de Commerce a fait un mouvement au club qui elle appuiera en temps opportun. Cette réplique donne lieu à une assez longue discussion agréable entre MM. Béland, M. Campeau, St-Amour et Léveillé d'une part et M. Contant, de l'autre. Il semblerait exister certaines rivalités entre le club et la chambre syndicale, cependant la discussion a été aussi à l'amiable, les orateurs tirant plaisir des explications reçues et se donnant la main pour travailler plus fermement dans l'intérêt des entrepreneurs.

Le trésorier, ayant annoncé que les dépenses du club seront pour l'année 1898-99 plus élevées que celles de l'année écoulée, les membres décident à l'unanimité d'augmenter le taux de contribution et prient le trésorier d'en donner avis par écrit à tous les membres afin qu'ils puissent se mettre en règle avant l'élection annuelle. La séance a ensuite été levée.

A BORD DU YACHT "Siesta"

M. Henri Carrier, de la maison Carrier, Lanoé et Cie, de Lévis, est arrivé à Montréal hier, à bord du yacht Siesta. M. Carrier a invité quelques amis à dîner hier et il a reçu ses hôtes avec l'hospitalité qu'il lui connaît. Un somptueux goûter a été servi à bord du yacht et la plus franche gaieté a cessé de présider à ces agapes intimes. Au nombre des convives se trouvaient MM. Henry Hogan, George E. Drummond, de la maison Drummond, McCall et Cie; Geo. T. McCall, associé de la même maison; Thos. Gauthier, Jos. Landry, M. Brennan, de St-Jean, N.B.; Thé. Doucet, N.P.; Eugène Tarte et Raoul Gauthier.

PARADE MILITAIRE

Le bataillon du Prince de Galles est sorti, hier soir, et a défilé, musique en tête jusque dans les environs du canal. Il est rentré à la salle d'exercices de la rue Craig à dix heures et quart.

La Tragedie de Magog

COMMENCEMENT DU PROCES DE GEORGE DAIGNEAULT

En cour d'assises, à Sherbrooke

LE RECIT DE L'AFFAIRE

La bière et le sang ont coulé

(De notre correspondant particulier). Sherbrooke, 5.—Le procès de George Daigneault, du canton de Magog, accusé d'avoir tué Arthur Gignac, de la ville de Magog, se fait devant Son Honneur le juge F. X. Lemieux. Après dévotion sur la requête du savant avocat de la défense, lundi matin, l'examen des témoins de la Couronne a commencé.

Les jurés appelés à décider cette cause importante sont: MM. Wm McDowell, François Lemay, A. J. Gillies, Ovide Langevin, J. W. Germain, Noël Fontaine, Louis Paquette, J. G. McDonald, G. Marchessault, Charles French, J. S. Parsons et J. G. Brochu.

Le premier témoin entendu est Salvaire Ouellet, de la ville de Magog. Il dit que Arthur Gignac, la victime, était un de ses amis. Gignac demeurait à Magog et travaillait avec le témoin. Celui-ci l'a rencontré le 2 mai, vers 4 h. 30 du soir, au Fairview hôtel. Les deux amis ont bu un verre de bière. Un peu plus tard ils ont rencontré Willie Ducharme avec qui ils ont bu chacun trois autres verres de bière. Ducharme est allé atteler son cheval ensuite, en compagnie de Gignac et du témoin, puis tous trois sont revenus à l'hôtel Fairview et ont encore bu un verre de bière. Alors Ducharme a proposé une promenade en voiture. Les amis se sont rendus chez un nommé Joly, ont loué un véhicule et ont retourné au Fairview où ils ont pris une "demi-douzaine de bière". Ils se sont ensuite dirigés vers Eastman, où ils sont entrés chez M. Fortin, qui tient une maison de pension. En chemin ils avaient bu trois bouteilles de bière. Chez Fortin ils ont bu encore chacun trois verres de bière.

Dans l'intention de faire fâcher Fortin ils se sont mis à se bousculer. Gignac, qui voulait rétablir l'ordre, a reçu de Ouellette un coup de coude sur le nez et a saigné. Tous étaient passablement ivres quand ils sont repartis pour revenir à Magog. Le témoin a vu Gignac ivre plusieurs fois. Chez Fortin les trois compagnons ont fait tant de bruit qu'une femme est venue dire à ce dernier de les faire arrêter. A Magog et à Eastman ils ont pris en tout de 10 à 12 verres chacun.

Le témoin suivant, Ducharme, corrobore le témoignage de Ouellette. Il ajoute qu'après le départ de ce dernier, ils ont continué à boire, puis sont partis en compagnie de J. Honran. Devant la maison Roy, Jim Thompson les a invités à entrer pour danser. Gignac n'a pas tardé à se quereller avec Thompson et le témoin a vu ce dernier frapper son ami. Daigneault, le prisonnier, est arrivé alors et a frappé Gignac qui est tombé en gémissant. On l'a transporté dans la maison d'un médecin, appelé en toute hâte, l'a déclaré mort.

Richard Lemaire, de Magog, a entendu Thompson inviter Gignac et ses compagnons à entrer pour danser, chez Roy. Quelques minutes plus tard, Thompson est venu en disant: "Pour l'amour de Dieu, donnez-moi de l'eau!" Il a ajouté que Daigneault avait assommé Gignac. Thompson a dit au prisonnier: "Tu n'es pas un homme, tu n'aurais pas dû le frapper." "Laissez-moi donc," a répondu Daigneault; "tu sais bien qu'il était étendu là quand je l'ai frappé." Selon le témoin, Daigneault n'était pas ivre quand il a frappé Gignac. James Thompson reconnaît qu'il était ivre le soir du meurtre, et ne se souvient pas de ce qu'il s'est passé. On procéda à l'interrogatoire de Honran et d'autres témoins.

LA COMMISSION DES CHEMINS

Elle visite l'endroit où sera construite la passerelle de la Gare de l'Est

Inspection du pavage de la rue Notre-Dame Ouest

La Commission des Chemins s'est réunie hier après-midi, à 2 heures, dans le but d'aller examiner l'endroit où devra être construite la passerelle à la nouvelle gare du Pacifique, la gare de l'Est. On sait que l'après-midi, la commission est allée de la gare de l'Est à la gare de la rue Notre-Dame à la gare.

Trois plans sont actuellement suggérés à la Commission des Chemins. 1. Le plan de M. St-George, l'ingénieur de la Cité, qui veut que le pont parte de la rue Notre-Dame avec une inclinaison de 1 pouce par 20 pouces, et avec descentes sur la plateforme en arrière de la gare, et sur le trottoir de la rue Berri. Par ces deux premiers projets, le pont se trouverait près du tunnel de la rue Berri.

2. Un plan de l'ingénieur Marsolais qui voudrait que le pont parte de la rue Notre-Dame pour aller directement jusqu'à la gare, avec une inclinaison de 1 pouce par 20 pouces, et avec descentes sur la plateforme en arrière de la gare, et sur le trottoir de la rue Berri. Par ces deux premiers projets, le pont se trouverait près du tunnel de la rue Berri.

3. Mais, la compagnie du Pacifique, tout en étant consentante de construire le pont à cet endroit, croit qu'il vaudrait mieux pour le public, avoir une descente directe sur les plateformes, le long des lignes, et préférait construire un escalier couvert par la partie est du pont de la rue Notre-Dame. Cela éviterait aux voyageurs de faire un long circuit pour prendre le train.

Tous ces projets seront étudiés à la prochaine assemblée de la commission des chemins. Les membres de la Commission des chemins présents à cette visite, étaient les ingénieurs Brunet, Wilson, et Galle. M. St-George, inspecteur de la ville, était aussi présent, et M. Thomas Tait, représentant la compagnie du Pacifique.

Après cette visite, les membres de la Commission des chemins allèrent en compagnie de M. J. W. Brunet, représentant de la L'Apprentie Pressed Brick Company, inspecter le pavage à briques de cette dernière compagnie, qui a été fait sur la rue Notre-Dame Ouest, l'automne dernier. Tous les visiteurs ont été surpris de voir que ce pavage s'était bien conservé malgré le lourd trafic qui circule à cet endroit. Il est probable que cette briques sera recommandée pour la balance du pavage de la rue Craig, à la place des blocs de scories.

M. Brunet affirme que la compagnie a amélioré son système et que la briques est de 50 pour cent meilleure maintenant, qu'elle ne l'était l'automne dernier.

HOMICIDE INVOLONTAIRE

Responsabilité des employés de compagnies électriques

McGarr répond à l'accusation d'avoir causé la mort du jeune Lizotte

L'enquête préliminaire dans l'affaire de Edward McGarr, employé de la Royale Electrique, accusé d'avoir causé involontairement la mort du jeune Napoléon Lizotte, est commencée hier après-midi, en Cour de Police. M. Fournier et Fournier représentent les parents, et M. Victor Martineau défend l'accusé.

M. Napoléon Couturier est le premier témoin appelé. Il est l'oncle du jeune Lizotte. Ce dernier était âgé de 12 ans et orphelin. Le témoin l'avait adopté. Lizotte jouissait d'une bonne santé. Le témoin déclare qu'il n'était pas présent lorsque l'accident s'est produit. Dans la soirée, il s'est rendu à la morgue où il a reconnu le cadavre de l'enfant.

Madame Turcot, le témoin suivant, est la propriétaire du magasin en face duquel se trouve le poteau où le fil électrique a été attaché. Ce fil est resté dans la même position depuis le dimanche après la tempête de grêle jusqu'au lundi après-midi. Elle n'a vu personne dans l'intervalle venir l'arranger. Le fil était à un pied et demi ou deux pieds de terre. Il était facile pour les enfants d'y toucher. C'est elle qui a trouvé l'enfant étendu par terre tenant dans une de ses mains le fil électrique. C'est elle qui l'a relevé avec d'autres personnes qui sont ensuite parties emportant la victime.

Le docteur Wyatt Johnston déclare qu'il a fait l'autopsie du corps du jeune Lizotte. Il dit que d'après ce qu'il a constaté, il en vient à la conclusion qu'il est tout probable que la cause de la mort a été le choc électrique que l'enfant a pu recevoir dans les circonstances. Il ne voit pas d'autre cause.

Omer Jobin.— Il est un de ceux qui ont relevé l'enfant et constaté sa mort. Il a vu que le fil électrique était entortillé autour d'un poteau, il en a détaché une des ténacelles causées par la force de l'électricité. Il ne sait pas pendant combien de temps le fil est resté dans cette position.

MARINS ANGLAIS LICENCIES

A 9.30 hrs. ce matin, le train de l'Est, venant de Vancouver, a débarqué à la gare de la Place Viger, 130 marins anglais qui ont terminé leur service à bord des vaisseaux de l'escadron de l'Amérique du Nord. Ils étaient sous le commandement du lieutenant Watson et de quatre autres officiers subalternes. Les hommes ont été immédiatement embarqués à bord du "Parisian" qui les conduira dans leur patrie, et les officiers sont débarqués à l'hôtel de la Place Viger en attendant le départ du vaisseau, demain matin.

LES ECURIES D'AUGIAS

Tel est le nom que l'on devrait donner aux stations de voitures

Continuation du pavage de la rue Craig

La commission des finances a eu une courte séance hier après-midi, sous la présidence de l'échevin McBride. Etant présents, les échevins Sandler, Paquette, Archambault et Beauséjour. Après s'être occupé d'un grand nombre d'affaires de routine, on a étudié un peu l'homologation du terrain de la succession Fairman. Cette affaire a été basée sur la table pour plus amples informations. La fin de la séance a été à huis clos.

Le comité spécial du conseil chargé de s'enquérir des comptes en arriérés dus par la ville et au sujet desquels il y a des menaces de poursuites a siégé, hier soir, à huis clos, jusqu'à une heure assez avancée.

La commission des chemins est convoquée pour vendredi après-midi. On étudiera la question de la passerelle de la gare du Pacifique et l'on recevra un rapport de l'avocat de la Cité au sujet des pouvoirs de la ville de faire continuer cette année le passage de la rue Craig jusqu'à la rue Bleury.

La Patrie

MONTREAL, 5 OCT. 1898

L'ADMINISTRATION DU YUKON

Mlle Shaw est la correspondante du "Times", de Londres. Lors de son passage au Canada, en route pour le Yukon, elle a été l'hôte, à Ottawa, de Sir Charles Tupper. En montant le pied à Victoria, elle a été accaparée par Sir Charles Tupper. Le "Times" est le grand organe tory d'Angleterre. Mlle Shaw a fait un assez long séjour à Dawson. Elle y a entendu les rumeurs de la rue, les accusations, les protestations, qui se sont produites dans les régions minières nouvellement découvertes de tous les pays du monde. Et elle a écrit au "Times" que l'administration des affaires au Yukon est pourrie. Mlle Shaw ne donne aucun fait, aucun nom. Elle parle d'une manière vague, générale. Le "Times", nous sommes heureux de le reconnaître, a la loyauté de déléguer la responsabilité au gouvernement canadien. Qu'une seule accusation spécifique soit portée à la connaissance de l'hon. M. Sifton, ministre de l'Intérieur, ou de tout autre membre du cabinet, et une enquête immédiate aura lieu. Pourquoi de telles accusations n'ont-elles pas été faites? Ceux qui ont pu avoir à se plaindre auraient obtenu pleine justice, si seulement ils se fussent donné le mal de communiquer avec le gouvernement, ou avec ses représentants. Le toryisme canadien, le Sénat, à l'invitation de Livernash, un journaliste yankee de 1000 ordre, ont refusé, durant la session dernière de sanctionner la politique du gouvernement, qui eût assuré des communications promptes et rapides avec le Yukon, sans qu'il en coûtât un dollar aux contribuables de ce pays. Quelle a été la conséquence de cette intervention odieuse de la part d'un corps irresponsable? Le gouvernement canadien n'a pu exercer au Yukon la vigilance et le contrôle que des communications faciles eussent permis d'exercer. Une autre conséquence a été qu'il n'y a pas un canadien sur dix qui fasse partie de la population du Yukon, spécialement de Dawson City. Le Klondyke est pratiquement tombé entre les mains des Américains et des aventuriers des diverses nations du globe. Ce sont ces étrangers qui font, en grande partie, le beau tapage que nous entendons. Certes! S'il y a des officiers publics qui se sont rendus coupables de concussion, de spéculations illégitimes, ils seront punis sans hésitation. Mais, avant de condamner qui que ce soit, nous avons le droit d'exiger que l'on produise des preuves, des faits. Il y a des honnêtes gens qui sont allés au Yukon; nul doute sur ce point. Mais il y a aussi une multitude considérable d'aventuriers, de vauriens, qui se sont rués sur le Klondyke. Nous ne sommes pas prêts, pour notre part, à accepter comme parole d'Évangile les exaltations d'individus sans foi ni loi, aux projets desquels probablement les officiers canadiens ont refusé de se prêter. La conduite du gouvernement est toute tracée: punir les coupables, s'il en existe, remédier aux abus qui lui seront indiqués.

"NO COERCION"

C'est le nouveau cri de guerre des prohibitionnistes, c'est le nouveau mot de passe des fanatiques. Il est de par les provinces anglaises, certains gens, assez peu nombreuses heureusement, qui sont toujours prêts à entreprendre des révolutions, à faire des bouleversements, des coups d'État contre la province de Québec qui, pourtant, file son bonhomme de nœmin sans jamais molester personne, sans empiéter le moins sur les domaines d'autrui. Hier, à St-Jean, N.B., à une réunion de l'Alliance Évangélique, le Rév. Job Shenton, parlant au nom des buveurs d'eau, a déclaré qu'il ne fallait pas permettre aux Québécois de pratiquer la coercition contre le reste du pays. D'autres orateurs et plusieurs journaux ont parlé et écrit dans le même sens et quelques-uns sont même allés jusqu'à menacer de refaire la Confédération, si Québec voulait dominer, "wanted to rule". Ces menaces nous font sourire, car nous sommes assez forts pour n'avoir point peur, mais en même temps, ce ton arrogant, cet état d'âme, ces pensées fielleuses qu'on remarque ici et là dans l'Ontario et les provinces Maritimes indiquent en certains quartiers, une étroitesse de vues et d'idées, ainsi que des sentiments d'hostilité, des préjugés et une ignorance complète des hommes et des choses. Mais, pourquoi cette agresseur, ces colères? L'Ontario et les Provinces Maritimes ont jugé à propos de voter pour la Prohibition, la province de Québec a jugé à propos de voter contre: elles étaient libres de le faire, nous étions libres de même; nous ne leur reprochons rien, elles n'ont rien à nous reprocher; nous ne les violons pas et nous prétendons qu'elles ne doivent pas nous violer non plus.

MAIS POURQUOI TOUTE CETTE RANCŒUR...

Mais pourquoi toute cette rancœur chez les champions de la tempérance forcée? Nous respectons leurs convictions, leur sincérité, leur bonne foi, il nous semble qu'ils doivent aussi respect à nos bons sentiments. Ils n'ont pas raison de faire tout le tapage qu'ils font depuis quelques jours, d'abord, parce que le plébiscite a démontré que la Prohibition avait perdu un terrain énorme dans l'Ontario et que sa majorité avait été diminuée de moitié dans les Provinces Maritimes, ensuite, parce que les 75,000 voix de majorité données par notre province contre la Prohibition, s'élevaient dans le reste du pays par les sociétés de tempérance. La journée de jeudi a été une véritable journée de pompes funèbres pour les buveurs d'eau. Croient-ils que, parce qu'ils sont en minorité, que parce qu'ils ont subi un échec mortel, que parce qu'ils sont une poignée sur le total de 1,300,000 électeurs, ils vont forcer le gouvernement à imposer une loi restrictive à un pays qui n'en veut pas? Croient-ils qu'ils vont nous assujettir à la Prohibition, quand nous n'en voulons pas? Qu'ils prohibent chez eux, qu'ils ferment les distilleries, les brasseries, les hôtels et les restaurants chez eux, qu'ils appliquent avec rigueur une législation arbitraire, un statut d'airain, nous n'avons pas à y voir. Mais si l'on veut étendre chez nous un tel régime, réprimé par toute notre population, nous ne le permettrons certainement pas. Le Rvd Shenton ne veut pas de coercition contre l'Ontario et les Provinces Maritimes, la Manitoba et l'Ouest, mais le Rvd Shenton est prié de savoir que nous ne voulons pas de coercition contre Québec.

L'ATTITUDE DES CONSERVATEURS

Les conservateurs ont fait de la politique en cachette dans la récente campagne sur la Prohibition. M. Leblanc à Laval, M. Monk à Jacques-Cartier, M. Benuchamp à Deux-Montagnes, et d'autres chefs conservateurs dans vingt autres comtés ont donné le mot d'ordre à leurs amis de voter pour la Prohibition pour tacher, disaient-ils, d'embarrasser le gouvernement Laurier, mais ils n'ont réussi qu'à remporter une nouvelle veste. Le peuple, toujours droit et sincère, n'a pas voulu se prêter aux manigances de politiciens aux abois et a préféré avec raison exprimer carrément son opinion. La "Minerve" avant le plébiscite, avait fait une campagne très déloyale et maintenant elle s'allie à quelques fanatiques pour demander au gouvernement d'imposer la Prohibition, quoique la véritable majorité du scrutin de jeudi soit contre toute législation arbitraire. Le "Daily News" de Toronto, un journal conservateur, reproche à ses confrères de manquer de tactique, de préparer des ennus au parti tory et enseigne que leur seul devoir est d'aider à étouffer pour jamais le mouvement des buveurs d'eau.

AVENIR PLEIN DE PROMESSE

Sir William Van Horne est à faire sa tournée d'automne à travers l'Ouest. Il arrivait hier à Winnipeg des côtes du Pacifique et il a exprimé à des journalistes toute son admiration pour ces riches et fertiles régions. Partout, il a constaté des progrès énormes, des développements nouveaux, de l'activité générale; il a une extrême confiance dans les dépôts aurifères du Yukon, mais plus encore dans les mines de la Colombie Anglaise et la fécondité des prairies de l'Ouest. Croyez-moi, s'est-il écrié, nous venons d'entrer dans une ère de prospérité, de fortune et d'agrandissement, et d'hui à dix années, nous marcherons de progrès en progrès, de développement en développement. Ce témoignage d'un homme aussi important et complètement en dehors de la politique, confirme éloquentement tout ce que nous avons écrit sur l'ère nouvelle et les temps meilleurs, et ne pourra manquer d'engager à revenir au pays natal ceux de nos compatriotes qui végètent aux États-Unis. Ne négligeons rien pour profiter du courant de prospérité qui passe sur notre pays, travaillons à améliorer nos méthodes agricoles, à étendre notre trafic, à outiller nos ports océaniques, à perfectionner notre grande route de navigation. Que la province de Québec prenne sa part, dans cet avancement général.

UN MENSONGE

La "Minerve" fait l'affirmation suivante: "Les journaux canadiens paieront 1-2 cent par livre, mais les journaux des États-Unis viendront au Canada gratuitement. Les éditeurs canadiens paieront donc non-seulement pour faire transporter leurs journaux, mais encore, comme contribuables pour faire transporter et distribuer chez nous gratis les journaux américains." Or, la vieille ment et ment toujours, car les éditeurs américains paient un cent par livre pour l'expédition de leurs journaux par la poste américaine. La "Minerve" sait cela, mais elle préfère dire le contraire de la vérité, pour être aussi désagréable que possible au gouvernement Laurier et à nos amis.

BULLETTIN

L'hon. M. Evanturel est en pleine convalescence. On annonce que M. Chappais pourrait bien venir, avant la Noël, prendre la direction de la "Minerve". Espérons que s'il vient en milieu de novembre, il apportera son rouleau et sa ficelle. M. A. H. Gillmor, ancien député de Charlotte, T. P. E. aux Communes, est un des vétérans de la Prohibition dans les Provinces Maritimes; cependant, il s'est exprimé hier, à un reporter du "Star", dans des termes qui laissent comprendre qu'il n'a plus foi dans l'avenir de la Prohibition au Canada. M. Picard, chef de culture dans la colonie de M. Menier, à Anticosti, et le Dr Schmidt, surintendant de l'hôpital établi par le millionnaire français sur son île, étaient à Ottawa lundi. Ils ont eu une entrevue avec l'hon. M. Fisher, ministre de l'Agriculture, puis ils sont allés visiter la Ferme Expérimentale. MM. Picard et Schmidt sont repartis enchantés de la réception toute cordiale que leur a faite le ministre de l'Agriculture. Ceux qui prétendent que sous l'empire du tarif préférentiel, les revenus publics diminueraient, ont évidemment été de faux prophètes. Car les impôts ont été annulés, mais le commerce, les affaires se développent d'une étonnante façon. Ainsi, durant le mois de septembre 1898, les recettes de la douane ont été de \$2,000,000; tandis qu'en septembre 1897, elles ne se sont élevées qu'à \$1,935,465; soit en faveur de l'année courante une augmentation de \$131,180. Le "Journal des Débats" dit que maintenant que l'affaire Dreyfus est entrée dans la voie régulière, maintenant qu'elle va être soumise, d'abord à l'examen d'une commission de hauts fonctionnaires, et de juristes, puis sans doute à la décision du tribunal de haute juridiction qui existe en France, il importe de ne plus l'envoyer comme une simple affaire judiciaire, et de sortir, si l'on peut, de l'état de fièvre aiguë où elle nous a jetés, depuis quelques années. Des esprits éclairés commencent déjà à discuter avec fureur la question de savoir si le Conseil de guerre, chargé de statuer sur la révision une fois ordonnée, devra statuer toutes portes ouvertes ou à huis clos. Vraiment, c'est s'y prendre longtemps d'avance, et prévoir les choses de bien loin. Tout le monde ignore encore si la Cour de cassation décidera ou ne décidera pas la révision. Il n'y a donc qu'à attendre.

Aux élections provinciales d'Ontario M. Calder, un vral tory, avait été élu dans Ontario sud, grâce à la corruption la plus effrénée, contre l'hon. M. Dryden. Les tribunaux ont annulé cette élection après une preuve écrasante contre les meneurs locaux. Une nouvelle élection est donc devenue nécessaire. Hier après-midi, à Whitby, l'hon. M. Dryden a été de nouveau choisi comme candidat libéral, à une convention importante des électeurs du comté. Le succès de M. Dryden ne fait de doute à personne.

LES CHUTES SHAWENEGAN

Le Dominion Alliance, réunie hier assemblée à Toronto, a adopté une résolution exprimant sa satisfaction de vote du 29 septembre. Voilà des gens qui ne sont vraiment pas difficiles. Cette même association a aussi adopté une résolution à l'effet d'envoyer auprès du gouvernement fédéral une députation pour insister auprès de M. Laurier et de ses collègues sur le vote de la majorité en faveur d'une loi de prohibition. Patientez un peu, bonnes gens, l'addition officielle va très probablement vous démontrer que cette prétendue majorité n'est rien autre chose qu'une minorité.

LES CHUTES SHAWENEGAN

Montréal, 3 octobre 1898. Laisse-moi vous dire que j'arrive de la chute de Shawenegan, en l'île de St-Jean, au St-Jean, en la partie de l'été. Pendant mon séjour dans le comté de St-Maurice, j'ai eu occasion de visiter les chutes de Shawenegan, St-Etienne, St-Mathieu, Pointe du Lac et Trois-Rivières. Partout on fait beaucoup de bruit, on parle de la chute de Shawenegan, on parle de la chute de Shawenegan, on parle de la chute de Shawenegan. Les citoyens de Trois-Rivières et des provinces environnantes, sont dans la jubilation pour plusieurs raisons et surtout à cause de la chute de Shawenegan. On dit que les habitants de l'île ne partageaient pas. Rien ne leur a coûté pour pousser à des rébellions d'où enfin est sortie une guerre qui nous sera si fatale et si destructrice.

LES CHUTES SHAWENEGAN

Cette vente des chutes de Shawenegan a été un tour de force à nul autre pareil. Imaginez-vous, voilà des millions de dollars qui ont été versés dans le comté de St-Maurice, dans le comté de St-Etienne, dans le comté de St-Mathieu, dans le comté de Trois-Rivières, dans le comté de Pointe du Lac, dans le comté de Shawenegan, dans le comté de Shawenegan, dans le comté de Shawenegan. Les citoyens de Trois-Rivières et des provinces environnantes, sont dans la jubilation pour plusieurs raisons et surtout à cause de la chute de Shawenegan. On dit que les habitants de l'île ne partageaient pas. Rien ne leur a coûté pour pousser à des rébellions d'où enfin est sortie une guerre qui nous sera si fatale et si destructrice.

COURRIER DE QUEBEC

La conférence internationale

ENTENTE ENTRE LES DELEGUES AMERICAINS ET CANADIENS Les militaires américains à Québec QUELQUES MAJORITES CONTRE LA PROHIBITION (De votre correspondant régulier.) Québec, 5.—La conférence internationale qui a repris ses travaux hier midi, les conclura le vendredi 14 octobre à Québec. L'ajournement durera un mois, puis les négociations seront reprises à Washington. La question des frontières de l'Alaska sera soumise à une commission d'experts. L'hon. Joseph Martin, procureur de la Colombie Anglaise a presque gagné son point. La conférence n'a pas voulu accepter un règlement de la question des phoques par une indemnité américaine des pêcheurs aux phoques de la Colombie Anglaise. Je crois savoir qu'il y a la plus entière entente entre les représentants des États-Unis et du Canada et qu'il y a tout lieu de croire qu'il y a eu entente jusqu'à présent sur tous les sujets débattus. C'était grand jour de fête hier ici. À l'occasion de la présence dans nos murs de l'Ancient and Honorable Artillery Company de Boston, Mass. Toute la journée il y a eu foule sur la rue. Hier soir nos distingués visiteurs ont rendu la politesse aux québécois en donnant au Château Frontenac un grand banquet. Voici les dernières dépêches reçues ce matin au sujet du résultat du vote de la prohibition: —Pour, 124; contre, 2,640; maj. contre, 2,516. —Montagny — Pour, 34; contre, 1,554; maj. 1,325. Ce qui fait une différence avec les chiffres précédemment publiés. L'hon. M. Archambault est arrivé à Québec hier après-midi. L'hon. M. Robitoux ne viendra ici que la semaine prochaine. Le yacht "Siesta" est parti du quai de Carrier Lamoignon & Co., à 4 heures hier après-midi avec un party composé de MM. W. Barclay Stephen, réa-commodore du Royal Saint-Lawrence Club, J. N. Greenfield, W. L. Hogg, avocat, J. A. Richardson, géant de la Banque Impériale, B. E. Greenfield, banquier de Montréal; T. Crockett, géant du chemin de fer Témiscouata, L. N. Carrier, registraire du comté de Lévis, L. J. Webster, géant de la succursale de la Banque du Peuple à Lévis, F. Derouin tous de Lévis. M. H. Carrier, de la maison Carrier, Lamoignon & Co., avait charge du party. L'escouade d'ouvriers travaille actuellement à la réparation sur l'Esplanade. Hier matin, l'un des ouvriers grimpa au haut d'un poteau, a bien failli être électrocuté. Il a froilé un fil dont l'enveloppe isolatrice était plus ou moins détériorée. Son chapeau et sa blouse ont été rouissés, et lui-même a ressenti un choc très violent qui l'a fait tomber et s'est affaibli. Heureusement il avait une corde autour du corps pour hisser les outils. Ses compagnons saisirent la corde et le maintinrent suspendu tandis que d'autres grimperent dans le poteau pour lui porter secours. Le malheureux est resté sans connaissance pendant quelques minutes. Il est aujourd'hui très bien.

LA CONFERENCE INTERNATIONALE

Québec, 5.—Le sous-comité nommé par la conférence pour discuter la réciprocité, s'est réuni hier. Ce comité se compose de MM. Dingley et Kanon pour les États-Unis, et de sir Richard Cartwright et sir Louis Davies, pour le Canada. Le sous-comité chargé de la question des pêcheries se compose de lord Herschell et sir Louis Davies, pour la Grande-Bretagne; de MM. Fairbanks et Foster, pour les États-Unis.

AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Revenus de l'excise à St-Jean St-Jean, N.B., 5.—Les revenus de l'excise au St-Jean, pour le mois de septembre, dépassent \$20,000. Les exportations de St-Jean aux États-Unis ont été pour les derniers trois mois de \$311,000. M. George Robertson se rend à Ottawa au sujet de la cale sèche proposée, ici.

AU MONUMENT NATIONAL

Le cours de mécanique qui devait avoir lieu ce soir, est forcément remis à mercredi prochain. Le professeur ayant été appelé à Québec, pour affaires importantes. Demain, jeudi, cours d'électricité. Nous rappelons aux personnes qui suivent ces cours, que les conférences ne commenceront pas aujourd'hui, mercredi 5 octobre, mais seulement mercredi prochain, 12 octobre. La "Patrie" a déjà donné ce renseignement samedi dernier.

LE ROLE FUTUR DES ETATS-UNIS

Dans les événements du monde entier Paris, 5.—"La Patrie" publie une entrevue dans laquelle le général espagnol Rafael Correo y Saenz, commissaire de la paix, a tenu le langage suivant: "La conclusion de la paix entre l'Espagne et les États-Unis complique étrangement toutes les questions d'Orient. Le jour de la signature des préliminaires, le premier chapitre de la nouvelle histoire de l'Europe commencera. À l'avenir les États-Unis joueront un rôle prépondérant dans tous les événements qui se produiront dans les différentes parties du monde. On a dit que l'Espagne désirait la guerre ou tout au moins qu'elle s'y est laissée entraîner. C'est là une fausseté. Depuis longtemps les Américains convoitent les colonies espagnoles. Ce sont eux qui ont introduit à Cuba des idées séparatistes et d'autonomie que la majorité des habitants de l'île ne partageaient pas. Rien ne leur a coûté pour pousser à des rébellions d'où enfin est sortie une guerre qui nous sera si fatale et si destructrice."

Pyny-Pectoral

GUERISON RAPIDE DE LA Toux et des Rhumes Un remède inimitable dans toutes les affections de la GORGE ou DES POUMONS. 25 cts la grande bouteille. DAVIS & LAWRENCE CO. Ltd. Prop. & Perry Davis Pain Killer.

LA PROUVE DE LA GRANDE VALEUR INTRINSÈQUE DU PIANO STEINWAY

se trouve dans le fait que durant plus de 40 ans il a toujours été à la tête des pianos manufacturés. Chaque année ajoutée à son prestige grâce à quelque amélioration nouvelle importante. Actuellement vous pouvez voir et entendre dans nos magasins spéciaux les derniers pianos de la grande maison Steinway. Vous pouvez aussi acheter à des conditions libérales ou échanger votre vieux piano si vous le désirez. Lindsay-Nordheimer Co.

LE SAVON BOND

Pour échantillon s'adresser par lettre en personne à l'Agence du Savon Bond, 1 rue Ste-Hélène, Montréal.

qu'il était important et pour le gouvernement et dans l'intérêt du Public que ces livres fussent édités. Après être ainsi informé, M. le Commissaire, ordonna à son Inspecteur des Agences de procéder de suite à Trois-Rivières, à la mission d'inspecter ces livres et faire rapport. À son retour, M. l'Inspecteur, en effet, recommanda à M. le Commissaire, que dans l'intérêt du gouvernement et pour le bon fonctionnement de cette agence que les livres des chantons fussent édités et que ceux de biens des dévotions fussent révisés. Aussitôt ordre fut donné à un des employés du département, M. Bruno Duval, de se rendre immédiatement à Trois-Rivières, avec instructions de réviser et corriger les livres en question et faire rapport. Il est bon de signaler au passant que depuis le nombre d'années, des hommes importants de cette ville, avaient demandé à plusieurs reprises cette œuvre aux différents gouvernements qui se sont succédés depuis la confédération et cependant il n'y a que le gouvernement de l'hon. M. Marier qui acquiesça à cette œuvre et chargea un ou deux personnes pendant au delà d'un an pour faire cette besogne, sans jamais donner satisfaction à la satisfaction voulue. Or, M. Bruno Duval est à l'œuvre, me dit-on, et le mot d'après dernier, et déjà l'apprendis d'une manière approximative, il est vrai, que les livres des Agences de Trois-Rivières, l'hon. Commissaire des Terres, retirera de ce chef, une somme près de quatre-vingt mille dollars d'impôts dus par les centistes des Selzeries du Cap de la Magdeleine et de Balthazar. Dans ma prochaine M. le Rédacteur, je pourrai vous donner d'autres informations car je me propose de visiter Shawenegan de nouveau, de même que Trois-Rivières. J'apprendrai probablement le montant d'échanges que le gouvernement dément à partir de 1891 au mois de mai 1898, à cause de la prescription des trente années, ainsi que le montant qui aurait été fait en faveur de la même cause, si l'hon. M. Parent n'avait pas ordonné une révision immédiate de ces livres. AMIENS.

LE FAVORI DU JEUNE ET DU VIEUX

LE TARTAN TABAC À FUMER PARTRAY & Co MONTREAL

CAPITOL

Cigare de l'Union à 10 cts. E. N. Cusson & Cie, Montréal.

THOMAS LICCET

1884 rue Notre-Dame 2440 rue Ste-Catherine Et 175 à 179 Rue Sparks, Ottawa. Montreal. Nous recevons quotidiennement de grandes consignations de tapis et tous les genres d'articles pour couvrir le plancher, venant de chez les manufacturiers les plus en renom de la Grande-Bretagne. Dans une qualité plus élevée de marchandises telles que tapis Axminster, Clydestale, Welton, Velours russe, notre assortiment ne peut être surpassé. Aussi, en magasin, un grand assortiment de carrés tout préparés que nous écoulons à des prix très réduits.

BOTTINES A LA MODE POUR L'AUTOMNE

E. REEVES & CIE, 1646 Rue Notre-Dame. P. S.—Spécialité: Bel ouvrage sur commande. Nous excellons dans les belles bottines cousues.

Henry Morgan & Cie

COLONIAL HOUSE MONTREAL. Fondé en 1845. Dépt. de la Porcelaine Achat Special

D'UNE VASTE COLLECTION DE TASSES ET DE SUCONQUES JOLIES ET UTILES

NOTA—Ces articles sont nouveaux, et la qualité, la quantité et le bon marché de ce lot doivent assurer une vente rapide.

POTERIE ALLER-VALE

C'est une poterie élégante et artistique comprenant divers articles utiles et d'ornement pour le ménage. Un grand nombre de ces vases, cruches, tasses, etc, sont de forme antique et gracieuse, et le ton de la coloration est exquis. Sur certains de ces articles sont inscrits de courtes citations de poètes bien connus et des proverbes de bon sens. Cette poterie est peu dispendieuse; elle est élégante, utile et ornementale. LES COMMANDES PAR LA POSTE sont l'objet d'une attention prompte et soignée.

Henry Morgan & Co.

Square Phillips. MONTREAL. Nettoiera tout sauf les mœurs. Polira tout sauf les manières. Rendra tout brillant sauf les idées. Eclaircira tout sauf les pensées.

Henry Morgan & Co.

Square Phillips. MONTREAL. Nettoiera tout sauf les mœurs. Polira tout sauf les manières. Rendra tout brillant sauf les idées. Eclaircira tout sauf les pensées. Ne lave pas les vêtements. joo

D'UN COUP DE HACHE

Un ouvrier se fait couper quatre doigts. Un nommé J. W. Fitzpatrick, qui travaillait au pont Black, au canal de Lachine, a été victime d'un étrange accident. Il se trouvait avec un compagnon qui se servait d'une hache. A un moment donné, Fitzpatrick est tombé et comme il posait la main droite en avant de soi pour se relever, l'autre ouvrier lui a donné par mégarde un coup de hache qui lui a tranché ses quatre doigts. Fitzpatrick a été transporté à l'hôpital Général où se matin a été pansé, mais le rôle de la diplomatie sera rendu plus difficile en proportion.

LE FAVORI DU JEUNE ET DU VIEUX

LE TARTAN TABAC À FUMER PARTRAY & Co MONTREAL

CAPITOL

Cigare de l'Union à 10 cts. E. N. Cusson & Cie, Montréal.

THOMAS LICCET

1884 rue Notre-Dame 2440 rue Ste-Catherine Et 175 à 179 Rue Sparks, Ottawa. Montreal. Nous recevons quotidiennement de grandes consignations de tapis et tous les genres d'articles pour couvrir le plancher, venant de chez les manufacturiers les plus en renom de la Grande-Bretagne. Dans une qualité plus élevée de marchandises telles que tapis Axminster, Clydestale, Welton, Velours russe, notre assortiment ne peut être surpassé. Aussi, en magasin, un grand assortiment de carrés tout préparés que nous écoulons à des prix très réduits.

BOTTINES A LA MODE POUR L'AUTOMNE

E. REEVES & CIE, 1646 Rue Notre-Dame. P. S.—Spécialité: Bel ouvrage sur commande. Nous excellons dans les belles bottines cousues.

Henry Morgan & Cie

COLONIAL HOUSE MONTREAL. Fondé en 1845. Dépt. de la Porcelaine Achat Special

D'UNE VASTE COLLECTION DE TASSES ET DE SUCONQUES JOLIES ET UTILES

NOTA—Ces articles sont nouveaux, et la qualité, la quantité et le bon marché de ce lot doivent assurer une vente rapide.

POTERIE ALLER-VALE

C'est une poterie élégante et artistique comprenant divers articles utiles et d'ornement pour le ménage. Un grand nombre de ces vases, cruches, tasses, etc, sont de forme antique et gracieuse, et le ton de la coloration est exquis. Sur certains de ces articles sont inscrits de courtes citations de poètes bien connus et des proverbes de bon sens. Cette poterie est peu dispendieuse; elle est élégante, utile et ornementale. LES COMMANDES PAR LA POSTE sont l'objet d'une attention prompte et soignée.

Henry Morgan & Co.

Square Phillips. MONTREAL. Nettoiera tout sauf les mœurs. Polira tout sauf les manières. Rendra tout brillant sauf les idées. Eclaircira tout sauf les pensées.

Henry Morgan & Co.

Square Phillips. MONTREAL. Nettoiera tout sauf les mœurs. Polira tout sauf les manières. Rendra tout brillant sauf les idées. Eclaircira tout sauf les pensées. Ne lave pas les vêtements. joo

Le Site de la Cale Seche
ON DEVRA CONSULTER LE GOUVERNEMENT
A CE SUJET

Le délai pour l'achat d'un terrain étendu jusqu'au 15 Novembre

IMPORTATION ET EXPORTATION

L'assemblée hebdomadaire régulière des commissaires du Havre a eu lieu, comme d'habitude, hier après-midi, à 2 heures et demie, sous la présidence de M. Robert Mackay.

Tout le monde a été d'accord pour approuver le rapport de M. Sproule, assistant-ingénieur, qui a été lu et discuté.

En ce qui regarde les sondages au sujet de la cale sèche, le rapport de M. Sproule est très intéressant et que l'on doit lire avec attention.

M. Mackay fait remarquer que cela forcerait M. Kennedy à retarder son rapport.

M. Préfontaine propose une motion à cet effet, en ajoutant que le président M. Mackay, accompagne M. Kennedy.

M. Préfontaine est d'avis que l'on devrait donner instruction à M. Kennedy de s'aboucher avec le département des Travaux Publics.

M. Préfontaine propose une motion à cet effet, en ajoutant que le président M. Mackay, accompagne M. Kennedy.

M. Préfontaine est d'avis que l'on devrait consulter le gouvernement. Il croit que le choix du site est inclus dans le choix des plans, et que l'on devrait connaître l'opinion du département aussitôt que possible.

M. Préfontaine est d'avis que l'on devrait consulter le gouvernement. Il croit que le choix du site est inclus dans le choix des plans, et que l'on devrait connaître l'opinion du département aussitôt que possible.

M. Préfontaine est d'avis que l'on devrait consulter le gouvernement. Il croit que le choix du site est inclus dans le choix des plans, et que l'on devrait connaître l'opinion du département aussitôt que possible.

M. Préfontaine est d'avis que l'on devrait consulter le gouvernement. Il croit que le choix du site est inclus dans le choix des plans, et que l'on devrait connaître l'opinion du département aussitôt que possible.

M. Préfontaine est d'avis que l'on devrait consulter le gouvernement. Il croit que le choix du site est inclus dans le choix des plans, et que l'on devrait connaître l'opinion du département aussitôt que possible.

M. Préfontaine est d'avis que l'on devrait consulter le gouvernement. Il croit que le choix du site est inclus dans le choix des plans, et que l'on devrait connaître l'opinion du département aussitôt que possible.

M. Préfontaine est d'avis que l'on devrait consulter le gouvernement. Il croit que le choix du site est inclus dans le choix des plans, et que l'on devrait connaître l'opinion du département aussitôt que possible.

M. Préfontaine est d'avis que l'on devrait consulter le gouvernement. Il croit que le choix du site est inclus dans le choix des plans, et que l'on devrait connaître l'opinion du département aussitôt que possible.

M. Préfontaine est d'avis que l'on devrait consulter le gouvernement. Il croit que le choix du site est inclus dans le choix des plans, et que l'on devrait connaître l'opinion du département aussitôt que possible.

M. Préfontaine est d'avis que l'on devrait consulter le gouvernement. Il croit que le choix du site est inclus dans le choix des plans, et que l'on devrait connaître l'opinion du département aussitôt que possible.

M. Préfontaine est d'avis que l'on devrait consulter le gouvernement. Il croit que le choix du site est inclus dans le choix des plans, et que l'on devrait connaître l'opinion du département aussitôt que possible.

M. Préfontaine est d'avis que l'on devrait consulter le gouvernement. Il croit que le choix du site est inclus dans le choix des plans, et que l'on devrait connaître l'opinion du département aussitôt que possible.

LES CHEVAUX DE L'AQUEDUC

Une irrégularité nécessaire qui tourne en un avantage pour la ville

EXPLICATIONS DE M. LAFOREST A CE SUJET

Il est approuvé par la commission

UNE SORTIE DE L'ECHEVIN KINSELLA CONTRE LE "HERALD"

Il y avait hier après-midi, à 2 heures, séance de la commission de l'aqueduc, sous la présidence de l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

CONSULTATIONS GRATUITES POUR LES FEMMES SEULEMENT

Par les médecins spécialistes de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, propriétaires des Pilules Rouges du Dr Coderre

274, rue Saint-Denis, MONTREAL.

Il y a déjà longtemps que nous promettons aux femmes qui par lettre ont consulté nos spécialistes, un bureau où elles pourraient venir voir nos médecins.

Toutes les femmes, sans exception, sont invitées à venir consulter nos médecins. Vous n'aurez absolument rien à payer.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Après les minutes azalentes-telles lues, que l'échevin Kinross prenait à partie le "Herald" qui, dans son édition du 1er octobre, critiquait la commission de l'aqueduc et accusait l'échevin Kinross.

Cie Nav. de la Rivière OTTAWA MONTREAL ET OTTAWA

Steamer SOVEREIGN pour OTTAWA quotidiens à 8 heures, \$1.00

LE SIE. PRINCESS pour CARILLON etc, mercredi et samedi, à 8 h. m.

Str. MAUDE pour PAPINEAUVILLE etc, mardi et vendredi, à 8 h. m.

Bureau des billets 137, 141 et 176 rue St-Jacques, Hôtel Windsor et hôtel de la Gare du Grand Tronc.

Bureau Principal - 165 rue des Comptes.

R. W. SHEPHERD, Directeur, Gérant.

LIGNE DOMINION

Elder, Dempster & Co., Montreal à BRISTOL (Avenmouth) et Londres

Les vapeurs de la ligne ci-dessus sont pourvue de toutes les améliorations modernes pour transporter les bestiaux, le bœuf, le mouton, le porc, le cheval, le bœuf, le mouton, le porc, le cheval, le bœuf, le mouton, le porc, le cheval.

Et par conséquent hebdomadaire

Les vapeurs ainsi marqués sont pourvus de réfrigérateurs.

A LONDRES

S.S. YOLA ... 29 Sept.

S.S. ARHANTI ... 5 Oct.

S.S. MENNON ... 8 Oct.

S.S. MONTELY ... 22 Oct.

Et par conséquent hebdomadaire

219 rue des Commissaires, Montreal, Agence d'Ontario

R. W. SHEPHERD, Secrétaire.

JOHN E. BROWN HALLING, 26, Wellington St. E. Toronto, Agence de l'Ontario

Il y a sur chaque steamer un certain nombre de cabines pour passagers à des prix modérés.

QUEBEC STEAMSHIP CO LIMITED

LIGNE DU ST-LAURENT S.S. "CAMPANA" 1700 TONNEAUX

Prochain départ de Montreal, Lundi, le 10 Octobre, à 2 p. m.

Il enlève toutes les deux semaines, le lundi, quitte Québec le lendemain à midi.

Pour la POINTE AU PERRE, GASPE, LA MALBAIE, PERCE, L'ANSE DU CAP, SUMMERSIDE, CHARLOTTETOWN, GEORGETOWN, SOUBIS et PICTOU.

Excellent accommodation pour les passagers. Les repas sont servis à table à bord.

J. G. BROCK & CIE, Agents, 60-62 rue des Commissaires, en ville

FURNESS, WITBY & CO., LIMITED

MANCHESTER LINERS LIMITED

On a l'intention de faire partir le steamer "CAMPANA" le 10 octobre, à midi.

Prochain départ de Montreal, Lundi, le 10 Octobre, à 2 p. m.

Prochain départ de Montreal, Lundi, le 10 Octobre, à 2 p. m.

Prochain départ de Montreal, Lundi, le 10 Octobre, à 2 p. m.

Prochain départ de Montreal, Lundi, le 10 Octobre, à 2 p. m.

Prochain départ de Montreal, Lundi, le 10 Octobre, à 2 p. m.

Prochain départ de Montreal, Lundi, le 10 Octobre, à 2 p. m.

Prochain départ de Montreal, Lundi, le 10 Octobre, à 2 p. m.

Prochain départ de Montreal, Lundi, le 10 Octobre, à 2 p. m.

Prochain départ de Montreal, Lundi, le 10 Octobre, à 2 p. m.

Prochain départ de Montreal, Lundi, le 10 Octobre, à 2 p. m.

Prochain départ de Montreal, Lundi, le 10 Octobre, à 2 p. m.

Prochain départ de Montreal, Lundi, le 10 Octobre, à 2 p. m.

Prochain départ de Montreal, Lundi, le 10 Octobre, à 2 p. m.

Prochain départ de Montreal, Lundi, le 10 Octobre, à 2 p. m.

Prochain départ de Montreal, Lundi, le 10 Octobre, à 2 p. m.

Prochain départ de Montreal, Lundi, le 10 Octobre, à 2 p. m.

Prochain départ de Montreal, Lundi, le 10 Octobre, à 2 p. m.

Prochain départ de Montreal, Lundi, le 10 Octobre, à 2 p. m.

Prochain départ de Montreal, Lundi, le 10 Octobre, à 2 p. m.

Prochain départ de Montreal, Lundi, le 10 Octobre, à 2 p. m.

Prochain départ de Montreal, Lundi, le 10 Octobre, à 2 p. m.

Prochain départ de Montreal, Lundi, le 10 Octobre, à 2 p. m.

Prochain départ de Montreal, Lundi, le 10 Octobre, à 2 p. m.

Prochain départ de Montreal, Lundi, le 10 Octobre, à 2 p. m.

Prochain départ de Montreal, Lundi, le 10 Octobre, à 2 p. m.

Prochain départ de Montreal, Lundi, le 10 Octobre, à 2 p. m.

Prochain départ de Montreal, Lundi, le 10 Octobre, à 2 p. m.

Prochain départ de Montreal, Lundi, le 10 Octobre, à 2 p. m.

Prochain départ de Montreal, Lundi, le 10 Octobre, à 2 p. m.

PACIFIC CANADIEN

L'EXPRESS DE ST-JEAN N. B. ET HALIFAX

Le train qui partait de Montreal à 5.15 h. p. m. pour Pointe Fortune est le train qui arrivait à Montreal à 9.35 h. a. m. de Pointe Fortune.

Le train de 1.30 heures p. m. continuera à faire le voyage de Pointe Fortune le samedi.

Le train de 1.30 heures p. m. continuera à faire le voyage de Pointe Fortune le samedi.

Le train de 1.30 heures p. m. continuera à faire le voyage de Pointe Fortune le samedi.

Le train de 1.30 heures p. m. continuera à faire le voyage de Pointe Fortune le samedi.

Le train de 1.30 heures p. m. continuera à faire le voyage de Pointe Fortune le samedi.

Le train de 1.30 heures p. m. continuera à faire le voyage de Pointe Fortune le samedi.

Le train de 1.30 heures p. m. continuera à faire le voyage de Pointe Fortune le samedi.

Le train de 1.30 heures p. m. continuera à faire le voyage de Pointe Fortune le samedi.

Le train de 1.30 heures p. m. continuera à faire le voyage de Pointe Fortune le samedi.

Le train de 1.30 heures p. m. continuera à faire le voyage de Pointe Fortune le samedi.

Le train de 1.30 heures p. m. continuera à faire le voyage de Pointe Fortune le samedi.

Le train de 1.30 heures p. m. continuera à faire le voyage de Pointe Fortune le samedi.

Le train de 1.30 heures p. m. continuera à faire le voyage de Pointe Fortune le samedi.

Le train de 1.30 heures p. m. continuera à faire le voyage de Pointe Fortune le samedi.

Le train de 1.30 heures p. m. continuera à faire le voyage de Pointe Fortune le samedi.

Le train de 1.30 heures p. m. continuera à faire le voyage de Pointe Fortune le samedi.

Le train de 1.30 heures p. m. continuera à faire le voyage de Pointe Fortune le samedi.

Le train de 1.30 heures p. m. continuera à faire le voyage de Pointe Fortune le samedi.

Le train de 1.30 heures p. m. continuera à faire le voyage de Pointe Fortune le samedi.

Le train de 1.30 heures p. m. continuera à faire le voyage de Pointe Fortune le samedi.

Le train de 1.30 heures p. m. continuera à faire le voyage de Pointe Fortune le samedi.

Le train de 1.30 heures p. m. continuera à faire le voyage de Pointe Fortune le samedi.

Le train de 1.30 heures p. m. continuera à faire le voyage de Pointe Fortune le samedi.

Le train de 1.30 heures p. m. continuera à faire le voyage de Pointe Fortune le samedi.

Le train de 1.30 heures p. m. continuera à faire le voyage de Pointe Fortune le samedi.

Le train de 1.30 heures p. m. continuera à faire le voyage de Pointe Fortune le samedi.

Le train de 1.30 heures p. m. continuera à faire le voyage de Pointe Fortune le samedi.

Le train de 1.30 heures p. m. continuera à faire le voyage de Pointe Fortune le samedi.

Le train de 1.30 heures p. m. continuera à faire le voyage de Pointe Fortune le samedi.

Le train de 1.30 heures p. m. continuera à faire le voyage de Pointe Fortune le samedi.

Le train de 1.30 heures p. m. continuera à faire le voyage de Pointe Fortune le samedi.

Le train de 1.30 heures p. m. continuera à faire le voyage de Pointe Fortune le samedi.

Le train de 1.30 heures p. m. continuera à faire le voyage de Pointe Fortune le samedi.





TEMPERATURE

Toronto, 5. — Temps pluvieux aujourd'hui. Jeudi, fort vent du nord-ouest, température beaucoup plus fraîche.

AVIS

M. NAPOLEON LEBLANC, No 181 rue Rideau, Ottawa, est notre agent autorisé pour Ottawa et les environs. Donc, avis en conséquence à nos abonnés et à nos dépôts.

L'ADMINISTRATION.

AUGE-NANTEL

M. Nantel voudrait faire croire au public qu'il n'y a que lui qui sache faire de la colonisation dans la province de Québec.

Pourtant, si on relit les fameuses lettres du regretté M. Augé sur le palais de justice, on constate que si M. Nantel a fait parler de lui, ce n'est point pour les choses de la colonisation.

LES CHIFFRES DE LA "PRESSE"

C'est malgré la "Presse" que la province de Québec a donné 75,000 voix de majorité contre la Prohibition. Ajust, notre confrère n'est pas content du plébiscite, et il manifeste sa mauvaise humeur en persistant à annoncer que la majorité de notre province n'est que de 51,000 voix.

La "Presse" trompe délibérément ses lecteurs, et ce n'est pas la première fois.

Le "Globe" de Saint-Jean, N.-B., un journal partisan de la tempérance forcée, déclare que le plébiscite démontre amplement que le Canada n'est pas mûr pour la prohibition.

L'hon. A. Turgeon, commissaire des mines et de la colonisation, qui a dû garder la chambre depuis vendredi, victime d'une attaque de grippe, est rétabli et a pu se rendre hier à son département.

Le Dr Laberge, le chef du bureau d'hygiène municipal, est à préparer un rapport au maire sur l'état déplorable de nos rues qu'il déclare dangereux pour la santé publique. Une ville de l'importance de Montréal qui en est réduite à ne pouvoir entretenir ses rues, c'est triste.

UN PAUVRE DIABLE

Devant le recorder McMahon, de Westmount, a comparu hier un individu que la police avait arrêté parce qu'il avait exercé le métier de chiffonnier. L'enquête a démontré que le prévenu était un pauvre diable qui avait une nombreuse famille à soutenir et qui, n'ayant pas d'emploi, se livrait à l'industrie bien offensive de ramasser des chiffons.

INCENDIE A QUEBEC

Québec, 5.—Ce matin, vers 3 heures, un incendie a détruit trois maisons de la rue Scott occupées par Mme veuve Walsh, Mme veuve Auclair et Mlle Marchal. Une femme a eu la cheville brisée. Malgré l'heure matinale un grand nombre de personnes s'étaient rendus sur le théâtre de l'incendie.

EN BANQUEROUTE

Un dentiste bien connu dans les clubs. New-York, 5.—Dr George S. Gagnon, l'un des sportsmen les plus connus du turf, est en déconfiture financière. Il appartenait à plusieurs clubs de haut coté où il a couru de fortes sommes d'argent aux cartes. Il doit à peu près \$80,000 ainsi réparties : dettes de jeux, \$6,800; voitures, \$2,004; loyer, \$98,550; fourrures, \$551.00; pension pour chevaux, \$410; etc.

LES TAILLEURS DE PIERRES

Les élections des officiers de l'Union des tailleurs de pierres aura lieu demain soir.

ARRIVES DE DAWSON CITY

MM. Georges Lamarre et F. Renaud, sont arrivés hier soir, de Dawson City. Ils se sont enrégistrés à l'hôtel St-James.

TRAIT D'HONNETETE

Il y a encore des gens honnêtes et chaque fois que l'occasion s'en présente, nos hommes honnêtes de faire connaître leurs noms à la postérité. C'est ce qui est arrivé à M. J. E. Lachapelle, gérant de l'hôtel St-James, qui a été élu au No. 75 de la rue Mansfield. Il y a écrit un magnifique diamant évalué à plus de cent dollars. Une dame Baby est venue, lors de son départ, prendre le même bijou. Or, hier, pendant que la petite fille de cette dame jouait dans la maison, elle a trouvé le bijou en question. Le père s'est empressé de le remettre à son propriétaire et n'a pas voulu, pour son trouble, recevoir la moindre récompense.

UNE CATASTROPHE

Cent personnes noyées. Londres, 5.—Une dépêche spéciale de Bombay dit qu'un bateau à chaviré en traversant l'Indus, à Nittemkote, dans le Punjab, et que 100 des passagers ont péri.

LANCEMENT D'UN NAVIRE DE GUERRE DES ETATS-UNIS

Fort Monroe, 5.—Le lancement du navire de guerre des Etats-Unis "Illinois" a eu lieu hier en présence d'une compagnie distinguée. Après le lancement un lunch excellent a été servi à l'hôtel Chamberlain. On a bu à la santé de la marine et des fameux champagne "Extra Sec" de G. H. Mumm et Cie, qui a été très apprécié.

AU CLUB TARTE

Brillante assemblée d'ouverture hier soir. CE QU'A PRODUIT LA POLITIQUE DE SIR WILFRID LAURIER

L'hon. Ministre des Travaux Publics et les travaux du havre. L'ELECTION PARTIELLE DE BEAUHARNOIS

Un grand nombre de personnes assistaient hier soir à l'assemblée du Club Tarte, qui se réunissait au fauvel.

Après la lecture et l'approbation des minutes, sur proposition de M. Chevalier, secondé par M. J. C. Wilson, MM. X. Leduc et Alph. Champagne, furent admis membres.

Le vice-président, M. Wilson prit alors place au fauvel, et le président, M. Fontaine, proposa que les élections annuelles du Club Tarte aient lieu dans la première semaine de novembre, au lieu du mois de décembre.

Le Dr Barnabé alors invita à adresser la parole entretint les membres pendant quelques instants sur les principales questions politiques du jour. Il conclut ses remarques en demandant aux membres de travailler sans relâche dans les intérêts du parti libéral.

M. J. A. Drouin, avocat, porta ensuite la parole. Il fit une revue générale des principaux actes du gouvernement Laurier depuis qu'il a été appelé au pouvoir en 1896. Il loua l'homme et l'habileté de l'hon. ministre des Travaux Publics, qui après deux ans d'un travail assidu, a réussi à obtenir pour la partie Est de Montréal, la construction de la cale sèche, ce qui donnera de l'ouvrage à un grand nombre d'ouvriers.

M. Wilfrid Mercier, invité par le président à adresser la parole, fit une comparaison entre le parti conservateur et le parti libéral. Il démontra combien le peuple avait eu raison de combler les destinées du pays à un homme de la valeur de celui qui commande aujourd'hui le vaisseau de l'Etat.

Prenant quelques-uns des articles du programme du parti libéral, il démontra que sir Wilfrid Laurier a racheté toutes les promesses faites à l'électorat.

A peine deux ans se sont-ils écoulés depuis le triomphe de juin 1896, que déjà la révision de la loi a produit le double effet de faire passer de vue des intérêts agricoles, ouvriers et industriels. L'abolition du bill des franchises électorales est un témoignage éloquent de la sincérité du parti libéral. Le plébiscite qui a été voté, le 29 septembre dernier est une autre preuve que le parti libéral entend racheter toutes les promesses qu'il a faites.

M. Mercier parla ensuite de la diminution des impôts, diminution qui favorise la classe agricole et les consommateurs de ce pays, dont Sir Wilfrid Laurier a spécialement pris en mains les intérêts, sans pour cela porter atteinte au bon fonctionnement de l'administration des finances.

Passant ensuite à la politique locale, M. Mercier fit l'éloge de l'hon. M. Marchand, du procureur-général et de l'hon. M. Robidoux, le père du fameux bill de l'éducation, bill qui a été rejeté, il est vrai, par le Conseil législatif, mais dont la résurrection, à court échéance, est certaine, pour le plus grand bénéfice des masses.

Il termina en félicitant le club Tarte de l'harmonie qui règne entre ses membres, et en leur conseillant de garder toujours cet esprit de concorde et d'union qui fait la force des clubs, comme la force des nations.

Après le lancement un lunch excellent a été servi à l'hôtel Chamberlain. On a bu à la santé de la marine et des fameux champagne "Extra Sec" de G. H. Mumm et Cie, qui a été très apprécié.

ELLE AUGMENTE

La majorité contre la prohibition dans la province de Québec. Derriers rapports officiels

Demain nous aurons le résultat officiel de la votation sur le plébiscite. C'est aujourd'hui en effet que les officiers rapporteurs doivent faire l'addition des votes, selon les rapports des sous-officiers rapporteurs. De ce nombre d'officiers rapporteurs ont été envoyés, selon les avis donnés à cet effet.

Nous nous sommes vus de publier le rapport par voté de jeudi. Nous l'avons corrigé et de donner un nouveau rapport. Nous recevons de partout "à" vera que, déduction faite des votes donnés en faveur de la prohibition dans les autres comtés de la province, la majorité totale est de près de 80,000 voix contre la prohibition.

Table with 2 columns: Name and Votes. Includes Ragot (1677), Beauce (3290), Beauharnois (2265), Belchasse (957), Berthier (incomplet) 1200, Bonaventure (incomplet) 2000, Chambly-Verchères (2032), Charlevoix (incomplet) 1800, Châteauguay (incomplet) 209, Chicoutimi-Saguenay (inc.) 1610, Deux-Montagnes (inc.) 1300, Dorchester (incomplet) 1297, Drummond-Arthabask (inc.) 1170, Jacques-Cartier (inc.) 900, Joliette (incomplet) 900, Kamouraska (inc.) 857, Labelle (incomplet) 600, Laprairie-Napierville (inc.) 1050, L'Assomption 1600, Laval 1052, Lévis 2421, L'Islet 1704, Lotbinière 1764, Maskinongie (inc.) 1372, Mégantic (incomplet) 700, Missisquoi (incomplet) 290, Montcalm 1350, Montmagny 1208, Montmorency (incomplet) 1500, Montréal, Maisonneuve et Ho-Nicolet (incomplet) 807, Portneuf 2315, Québec ville et comté 7435, Richelieu 1670, Richmond-Wolfe (en doute) 1724, Rivoult 1800, St-Hyacinthe 2204, St-Jean et Iberville 1120, Shefford 738, Soulanges 600, Stanstead (incomplet) 500, Témiscouata (incomplet) 1500, Terebinthe (incomplet) 1806, Trois-Rivières-St-Maurice 1496, Wright (incomplet) 1200, Yamaska 1518.

Quant aux comtés de la province qui se sont prononcés en faveur de la prohibition nous en avons eu quelques-uns de comté qui ont voté comme suit pour la prohibition: 1616; contre 1125, ce qui donne une majorité de 491 aux buveurs d'eau. Nombre de votants inscrits: 8111; ont voté: 2741; se sont abstenus: 3870. Les chefs prohibitionnistes sont indignés de l'apathie de leurs partisans. Au reste il en a été de même pour certains comtés d'Ontario. Ainsi Durham-Ouest donne 908 de majorité aux prohibitionnistes, mais seulement que 1984 votants sur 4415 inscrits aux listes, se sont prononcés. Les premières dépêches donnaient 671 de majorité aux buveurs d'eau dans ce comté.

D'autre part la majorité contre la prohibition que l'on disait être de 200 dans Perth Nord est en réalité de 353. 8858 électeurs se sont rendus aux polls sur 8083 votants inscrits aux listes.

DANS LA BANLIEUE

WESTMOUNT — A l'assemblée mensuelle du conseil de Westmount, hier, ont été expédiés plusieurs affaires de routine.

Le règlement concernant l'émancipation des esclaves a été adopté par le conseil. Les conseillers Lawlor, McIntosh et Knowles ont été nommés réviseurs des listes municipales. Ces messieurs se sont aussi rendus à Springfield, N. J., pour faire l'inspection d'un incinérateur, dans le but d'en acheter un semblable.

Au sujet de la refonte de la charte de Montréal, le conseil s'objecta à la section permettant à la ville d'annexer les municipalités voisines sans le consentement de ces dernières et il est décidé que Westmount aurait un représentant à Québec, lorsque la question de la charte viendrait devant la Législature. Dans l'interval, le maire et les échevins Evans et Lighthall, seront nommés pour faire partie d'un comité qui défendra les intérêts de la ville et M. Dunlop, avocat, sera le conseiller.

ST-HENRI — On a commencé ce matin à recevoir l'approvisionnement de charbon pour l'hiver à l'hôtel de ville. Vingt-six charrettes sont à l'œuvre et finiront leur travail aujourd'hui.

LE PONT INTERPROVINCIAL

On y fera d'importants travaux. (Spéciale à "La Patrie.") Ottawa, 5. — M. R. Duquette, plongeur expert de Montréal, est arrivé ici, hier, et a commencé immédiatement l'inspection des fondations et de la culée du pont interprovincial.



LES AMERICAINS A QUEBEC

Une invasion militaire mais fraternelle. LE BANQUET D'HER SOIR

Toute une série de fêtes en l'honneur de l'Ancient and Honorable Artillery Company du Massachusetts

(De notre correspondant spécial.) Québec, 5.—La vieille capitale a fait une brillante réception à l'Ancient and Honorable Company du Massachusetts, hier.

La température était superbe et la ville avait pris son aspect des grands fêtes. Dans la matinée, les élèves de l'Université Laval ont séjourné les dames qui accompagnaient nos distingués visiteurs. Nos vieux refrains canadiens ont été fort goûtés par ces dames qui les ont applaudis chaleureusement.

Puis la Compagnie s'est formée en marche pour se rendre à la citadelle. Sur tout le parcours elle a été fort admirée et acclamée par la foule qui couvrait les trottoirs.

Le major-général Hutton et son Excellence Lord Aberdeen ont souhaité la bienvenue aux vétérans américains.



LE JEUNE ASHFORD, SUR SON LIT D'HOPITAL

et un salut de 19 coups de canon a été tiré.

Le major Duchesny a répondu brièvement à ces discours, puis les rangs furent brisés et chacun visita dans ses détails la vieille forteresse.

Lord et lady Aberdeen avaient invité à un lunch superbe les membres de la Conférence Internationale et leurs épouses et les officiers de la Compagnie en visite. Il y eut discours par son Excellence le major Duchesny et le colonel Walker.

Le soir, il y eut grand banquet au Frontenac. Ce banquet était offert par les visiteurs et avait réuni au-delà de 350 convives, parmi lesquels on remarquait Sir Wilfrid Laurier, l'hon. M. Marchand, Sir Richard Cartwright, l'hon. Borden, le major-général Hutton, le sénateur Fairbanks, M. Dingley, l'hon. Jefferson Coolidge, l'hon. Jules Tasler, le capitaine J. W. Foster, le capitaine McNeill, le capitaine de vaisseau, M. Elie Véronneau, et nombre d'autres personnes distinguées. Le major Duchesny présidait.

Il y eut nombre de santés et de joyeux discours.

M. le sénateur Fairbanks a répondu au toast au président des Etats-Unis et Sir Wilfrid Laurier en réponse à la santé proposée en son honneur, a fait un superbe discours qui a soulevé l'enthousiasme de ceux qui ont eu l'avantage de l'entendre. Chaque phrase était soulignée d'applaudissements unanimes et c'est avec un tact exquis et une élévation de vues que seuls les véritables hommes d'Etat peuvent atteindre, qu'il a parlé de résultats heureux qu'ambarsa la Conférence Internationale. Ça fut le discours de la soirée.

C'EST FAUX

L'alambic est en sureté et sera produit en cours. Depuis que les officiers du Reconnu fédéral Brabant et Chp Mars ont opéré la saisie d'un alambic, dans une cabane à sucre, sur la propriété d'un cultivateur de la paroisse de St-Marc, de la municipalité de St-Jacques, les officiers étaient arrivés à l'hôtel de M. Elie Véronneau, à Ste-Julie de Verchères pour y changer de chevaux, on leur avait enlevé et volé la machine et tout appartenance. Les officiers ont été surpris de voir un alambic en cours de fabrication, ce qui leur avait été annoncé par un certain nombre de personnes. Les officiers ont été surpris de constater que les officiers étaient en moyen de défendre la propriété du gouvernement, dont ils étaient alors responsables.

FRAPPES PAR DES TRAMWAYS

Un vieillard nommé Pierre Béaur, domicilié rue St-Laurent, a été frappé par un tramway, ce matin, à l'angle des rues Prince-Arthur et St-Laurent et a été blessé à la tête. Il a été pansé à l'hôpital Général.

Hier soir, un charretier du nom de William Robertson, traversait la rue Wellington, près de la rue Duc, lorsqu'un tramway électrique a frappé sa voiture. Robertson a été précipité sur le pavé et s'est infligé une large blessure au cuir chevelu. Il a été transporté à l'hôpital Général.

MORT DANS L'AMBULANCE

Un vieillard nommé Richer, domicilié rue St-Paul, 201, était malade depuis quelque temps et refusait d'aller à l'hôpital. Hier, il y a enfin consenti, mais pendant que la voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame venait le chercher, il a expiré.

EN ROUTE POUR LE PAYS NATAL

Deux fils du Césaire Empire ne craignant pas les guerres intestines qui ravagent leur malheureux pays, sont partis, hier après-midi, pour la Chine. Tous deux venaient des Etats-Unis. Ils sont conduits à Vancouver à bord d'un convoi du Pacifique, de là ils s'embarqueront à bord des vaisseaux de la compagnie.

LE RECORDER DE WESTMOUNT

Le recorder McMahon, de Westmount, a continué ce matin à \$1 d'augmentation, deux cent cinquante, qui a obtenu pour ces heures dans l'avenue Western, et un bicycliste qui avait été arrêté hier soir pour n'avoir pas de lanternes.

LES ARMES A FEU EN L'HONNEUR DE M. TARTE

Encore un accident cause par une imprudence. Un jeune homme reçoit une balle dans le cou

Un accident qui a failli coûter la vie à un jeune garçon, et qui est le résultat d'une imprudence difficilement excusable, s'est produit hier après-midi.

Un nommé John Ashford, âgé de 15 ans, qui était arrivé hier seulement de Bouvet, Ont., avec un autre garçon à peu près du même âge, logé avec ce dernier au No 110, rue Bourbonnais. Hier soir, le compagnon d'Ashford, qui ne le connaissait que par son prénom, Charles, jouait avec un revolver et une carabine qu'il ne croyait pas chargés.

Le revolver ne l'était pas, en effet, mais la carabine l'était, et lorsque le jeune homme pressa la détente de l'arme, une détonation se fit entendre et une balle atteignit le jeune Ashford au cou.

Le blessé a été transporté à l'hôpital Général où son état a été jugé grave par les médecins. Aujourd'hui, cependant, le jeune homme va mieux et on espère qu'il se rétablira. La balle n'a pas encore été extraite de la blessure.

Les accidents si fréquents causés par des armes à feu qu'on ne croit pas chargés finiront-ils par rendre les gens plus prudents?

Un nommé John Ashford, âgé de 15 ans, qui était arrivé hier seulement de Bouvet, Ont., avec un autre garçon à peu près du même âge, logé avec ce dernier au No 110, rue Bourbonnais. Hier soir, le compagnon d'Ashford, qui ne le connaissait que par son prénom, Charles, jouait avec un revolver et une carabine qu'il ne croyait pas chargés.

CHARPENTIERS ET MENUISIERS

L'union 137 des Charpentiers et Menuisiers a tenu une assemblée hier soir au No 278 de la rue Saint-Laurent. Le comité nommé pour élaborer un programme qui sera soumis aux Charpentiers-Menusiers et à tous les Charpentiers-Menusiers et leurs collègues a fait son rapport, lequel sera pris en considération à la prochaine séance. Le secrétaire reçut ordre de prior tous les membres présents pour étudier ce programme. Les délégués de l'Union sont ensuite autorisés à demander au Conseil Fédéré de voir à ce que le règlement de la Cité défendant aux compagnies jouissant de privilèges accordés par la ville d'employer des ouvriers étrangers soit mis à exécution. On se plaint que certains grands entrepreneurs ne respectent pas ce règlement actuellement.

COUR DE POLICE

Alfred Adly, arrêté par les détectives Samson et Coleman, pour le vol commis chez M. Walter Kavanagh, rue Dorchester, s'est avoué coupable, hier après-midi. Le cambrioleur recevra sa sentence plus tard.

COMTE D'HOCHELAGA

Ouverture de l'exposition annuelle. L'exposition annuelle de la société d'Agriculture du comté d'Hochelaga a lieu aujourd'hui sur le terrain de l'exposition. Les exposants sont au nombre de 542. Les exhibits sont répartis comme suit: nombre de chiens, 69; légumes, 27; céréales, 26; classe mâles, 96; moutons, 8; cochons, 7; produits de laiterie, 5; grains, 281.

COMTE DE HOCHELAGA

Ouverture de l'exposition annuelle. L'exposition annuelle de la société d'Agriculture du comté d'Hochelaga a lieu aujourd'hui sur le terrain de l'exposition. Les exposants sont au nombre de 542. Les exhibits sont répartis comme suit: nombre de chiens, 69; légumes, 27; céréales, 26; classe mâles, 96; moutons, 8; cochons, 7; produits de laiterie, 5; grains, 281.

QUERELLE DE COCHERS

A la suite d'une querelle avec un confrère, un cocher de place nommé Bélanger a été traduit devant le recorder de Montréal, ce matin, pour vola de fait. Il a été démontré que le prévenu avait assés un plaquard sur un double coup de tête en pleine poitrine, sans aussi qu'il avait été excité par les injures proférées par l'autre à cause de cette provocation. Bélanger a été condamné seulement à \$3 d'amende.

OUVERTURE DES COLS DE MEDICINE

Au commencement de matin à l'Université Laval, le terme des cours de Médecine a été traduit devant le recorder de Montréal, ce matin, pour vola de fait. Il a été démontré que le prévenu avait assés un plaquard sur un double coup de tête en pleine poitrine, sans aussi qu'il avait été excité par les injures proférées par l'autre à cause de cette provocation. Bélanger a été condamné seulement à \$3 d'amende.

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Fait une visite aux étudiants de Laval. Le lieutenant-gouverneur Jetté est allé, ce matin, faire une visite aux étudiants à l'Université-Laval.

H. W. TARR & CIE

6 rue Saint-Sacrement - Montréal. Se chargent les commissions dans les "stocks" et les ordres de New-York, dans le grain, les comestibles, les cotons, les cafés et toutes les valeurs à denrées. Ils succèdent respectivement les affaires.

DESEMPARE

Accident arrive au vapeur Longueuil. Dernier voyage de dimanche de la compagnie Richelieu

Le vapeur Longueuil, de la compagnie de Richelieu et Ontario, qui a été désemparé hier après-midi, a été secouru et a pu reprendre sa route, a été aisé et a été remplacé par le "Hochelaga". On s'attend à ce que le "Hochelaga" reprenne son service régulier aujourd'hui et le Hochelaga continuera à voyager entre Montréal et Boucherville.

Le dernier voyage de dimanche de Québec par les bateaux de la compagnie de Richelieu aura lieu dimanche prochain. Le dernier voyage de dimanche de Québec par les bateaux de la compagnie de Richelieu aura lieu dimanche prochain. Le dernier voyage de dimanche de Québec par les bateaux de la compagnie de Richelieu aura lieu dimanche prochain.

Le vice-amiral Sir John Fisher a décliné contrairement à ce que l'on croyait, que le drapeau indélébile devrait rester à Québec demain matin. Le Falls attend dans le port ce soir, le remplaçant, on suppose que l'on se rendra par le chemin de fer à Québec, d'être privé des services d'un avis.

DECES

MARTIN. — En cette ville, le 8 courant, Marie Antoinette Albina, enfant bien aimée de J. Albert Martin, fils de la maison Laporte Martin & Co, de la rue des Prévosts.

JEAN DE BEAUFORT. — Le 4 octobre, Jean de Beaufort, fils de M. Jean de Beaufort, son service régulier aujourd'hui et le Hochelaga continuera à voyager entre Montréal et Boucherville.

BLAIN. — A St-Etienne de Naperville, le 2 d'octobre, est décédé, Marie Germaine Blain, fille de M. Blain, notaire.

RHEAULT. — En cette ville, lundi le 8 courant, à l'âge de 48 ans, dame Emma Rheault, épouse de Narcisse Rheault, comptable.

LETOURNÉAU. — Au Coteau St-Pierre, le 8 courant, à l'âge de 48 ans et 7 mois, M. Charles Letournéau, marchand en ferrometallurgie.

LES RIBAUD

Roman canadien, par Dr Choquette. A lire les appréciations chaleureuses chaque jour. "Le Livre est attrayant, il est écrit dans un français très correct et très coulant."

VOYAGE EN ANGLETERRE

Madame et Mlle Shaugnessy, femme et fille du vice-président du Pacifique Canadien, partent demain à bord du "Parisian", de la ligne Allan, pour un voyage de trois mois en Angleterre.

TEMPETE DE NEIGE

Dans le Minnesota. St-Paul, Minn., 5. — On mande de Crookston, de Fosston, de Hallock et d'une vingtaine d'autres endroits au nord du Minnesota qu'une forte tempête de neige sévit par-là. Il a neigé peu en cette ville.

COMMERCER

New-York, 5. — Les chiffres reçus de Londres ce matin à l'ouverture de la Bourse étaient faibles. Les actions des principaux chemins de fer étaient faibles. Le sucre et le caoutchouc étaient faibles et les autres valeurs ont ouvert à des plus hauts subit le même jour.

BOURSE DE MONTREAL

Table with 2 columns: Stocks and Bonds. Includes G.P.R., C.P.R., C.N.C., etc.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Can. Pacifique. — 200 à 83 1/2; 50 à 85 5/8. Mont. St. Ry. — 100 à 277; 25 à 276 5/8; 40 à 276 5/8; 75 à 276 5/8.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Can. Pacifique. — 200 à 83 1/2; 50 à 85 5/8. Mont. St. Ry. — 100 à 277; 25 à 276 5/8; 40 à 276 5/8; 75 à 276 5/8.

DESEMPARE

Accident arrive au vapeur Longueuil. Dernier voyage de dimanche de la compagnie Richelieu

Le vapeur Longueuil, de la compagnie de Richelieu et Ontario, qui a été désemparé hier après-midi, a été secouru et a pu reprendre sa route, a été aisé et a été remplacé par le "Hochelaga". On s'attend à ce que le "Hochelaga" reprenne son service régulier aujourd'hui et le Hochelaga continuera à voyager entre Montréal et Boucherville.

Le dernier voyage de dimanche de Québec par les bateaux de la compagnie de Richelieu aura lieu dimanche prochain. Le dernier voyage de dimanche de Québec par les bateaux de la compagnie de Richelieu aura lieu dimanche prochain.

Le vice-amiral Sir John Fisher a décliné contrairement à ce que l'on croyait, que le drapeau indélébile devrait rester à Québec demain matin. Le Falls attend dans le port ce soir, le remplaçant, on suppose que l'on se rendra par le chemin de fer à Québec, d'être privé des services d'un avis.

DECES

MARTIN. — En cette ville, le 8 courant, Marie Antoinette Albina, enfant bien aimée de J. Albert Martin, fils de la maison Laporte Martin & Co, de la rue des Prévosts.

JEAN DE BEAUFORT. — Le 4 octobre, Jean de Beaufort, fils de M. Jean de Beaufort, son service régulier aujourd'hui et le Hochelaga continuera à voyager entre Montréal et Boucherville.

BLAIN. — A St-Etienne de Naperville, le 2 d'octobre, est décédé, Marie Germaine Blain, fille de M. Blain, notaire.

RHEAULT. — En cette ville, lundi le 8 courant, à l'âge de 48 ans, dame Emma Rheault, épouse de Narcisse Rheault, comptable.

LES RIBAUD

Roman canadien, par Dr Choquette. A lire les appréciations chaleureuses chaque jour. "Le Livre est attrayant, il est écrit dans un français très correct et très coulant."

VOYAGE EN ANGLETERRE

Madame et Mlle Shaugnessy, femme et